



UBS Warburg

SIEMENS



Résultat intermédiaire de l'offre publique

Résultat intermédiaire

Dans la présente annonce est communiqué le résultat intermédiaire de l'offre publique au sens de l'art. 32 de la Loi suisse sur les bourses (ci-après «l'offre») de Siemens Aktiengesellschaft, Munich et Berlin, Allemagne (ci-après «Siemens»), portant sur l'acquisition de toutes les actions au porteur en circulation de Netstal-Machines S.A., Näfels, Suisse (ci-après «Netstal»), d'une valeur nominale de CHF 100 resp. de CHF 5 chacune.

Offre

Siemens a publié le 8 février 2002 l'offre pour toutes les actions au porteur en circulation de Netstal d'une valeur nominale de CHF 100 resp. de CHF 5 chacune. Le prix offert est de CHF 1'918.– par action au porteur Netstal d'une valeur nominale de CHF 100 resp. de CHF 95.90 par action au porteur Netstal d'une valeur nominale de CHF 5.

Comme décrit dans le prospectus d'offre, les actionnaires présentant leurs actions à l'offre peuvent, au cas où Siemens détiendrait directement ou indirectement plus de 98% des droits de vote de Netstal à l'issue du délai supplémentaire (cf. ci-dessous), choisir à titre de contre-prestation pour les actions Netstal présentées entre un paiement en espèces et la livraison d'actions de quotité Infineon Technologies SA, Munich (ci-après «Infineon»). Si Siemens ne détient directement ou indirectement pas plus de 98% des droits de vote de Netstal à l'issue du délai supplémentaire, la contre-prestation pour les actions Netstal présentées consiste exclusivement en actions de quotité Infineon pour une valeur égale au prix de l'offre.

Résultat intermédiaire
(à l'issue du délai
ordinaire de l'offre)

Le délai ordinaire de l'offre a expiré le 7 mars 2002, à 16 heures HEC. Jusqu'à ce moment, 3'319 actions au porteur Netstal d'une valeur nominale de CHF 100 chacune et 992 actions au porteur Netstal d'une valeur nominale de CHF 5 chacune ont été présentées à Siemens. Ceci correspond à 11,3% de toutes les actions au porteur Netstal d'une valeur nominale de CHF 100 et à 23,1% de toutes les actions au porteur Netstal d'une valeur nominale de CHF 5, sur lesquelles porte l'offre. En prenant en considération les actions Netstal détenues indirectement par Siemens avant la publication de l'offre, il en résulte une participation de Siemens de 91,0% de toutes les actions au porteur Netstal d'une valeur nominale de CHF 100 chacune et de 23,1% de toutes les actions au porteur Netstal d'une valeur nominale de CHF 5 chacune et, par conséquent, de 90,9% du capital et des droits de vote de Netstal au total.

Délai supplémentaire

Conformément au prospectus d'offre du 8 février 2002, l'offre est prolongée aux mêmes conditions pour 10 jours de bourse supplémentaires («délai supplémentaire»).
Le délai supplémentaire commence le 13 mars 2002 et se termine le 26 mars 2002, à 16 heures HEC.

Annonce

Pour les actionnaires qui n'ont pas encore accepté l'offre:

Actionnaires dont les titres sont détenus en compte de dépôt
Les actionnaires dont les actions au porteur Netstal sont gardées en dépôt ouvert dans une banque en suisse sont priés de procéder conformément à ses instructions.

Actionnaires dont les titres sont conservés à domicile
Les actionnaires qui conservent leurs actions au porteur Netstal à domicile ou dans un coffre-fort bancaire sont invités à remettre directement à leur banque ou à UBS SA, d'ici au 26 mars 2002 à 16 heures (HEC) au plus tard, le formulaire «Déclaration d'acceptation et de cession» dûment rempli, signé et muni du/des certificat(s) d'actions correspondant(s) assortis des coupons n°4 et suivants, non annulés. Ce formulaire peut être obtenu gratuitement auprès d'une succursale suisse d'UBS SA ou directement auprès d'UBS SA à Zurich, tél. 01 236 07 73.

Règlement de l'offre

Le règlement de l'offre pour toutes les actions au porteur Netstal valablement présentées durant le délai d'offre et le délai supplémentaire s'effectuera, selon les modalités décrites dans le prospectus d'offre du 8 février 2002, vraisemblablement avec valeur 5 avril 2002, au plus tard toutefois 10 jours de bourse après l'expiration du délai supplémentaire.

Renvoi au prospectus
d'offre

Au surplus et plus spécifiquement quant à l'exécution de la contre-prestation par Siemens, il est fait renvoi au prospectus d'offre du 8 février 2002 en allemand et français, qui peut être obtenu sans frais auprès de UBS Warburg, Zurich (tél. 01 239 47 03, fax 01 239 21 11, email «swiss-prospectus@ubsw.com»).

Lieu et date

Zurich, le 13 mars 2002

La banque chargée de l'exécution technique de l'offre:

UBS SA